



CC AIPSH

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE
ACCOMPAGNEMENT ET INCLUSION DES
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



8 à 15
stagiaires /
session



100%
de taux de
réussite aux
diplômes



Des formateurs
professionnels
qualifiés



1 coordonnatrice
de formation
1 assistante



100%
de taux
de satisfaction

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de plus de 18 ans
- Être titulaire ou en cours de formation au BPJEPS, au DEJEPS ou au DES JEPS
- Être titulaire du PSC1
- Fournir un certificat médical valide
- De préférence, justifier d'une ou de plusieurs expériences au contact de publics spécifiques
- Avoir une structure d'accueil pour le stage en alternance de 75h
- Satisfaire aux différentes épreuves de sélection

DURÉE

- 105h en centre
- 75h en structure



LIEUX DE FORMATION

- CREPS de La Réunion
- Sites de Saint-Denis / Saint-Paul



CONTENUS

Ce certificat complémentaire comporte 3 UC :

- UC1 : Conduire un projet d'actions sportives à partir d'une analyse singulière des caractéristiques des publics en situation de handicap et d'une prise en compte de leurs environnements
- UC2 : Mettre en œuvre un cycle de séances d'activités sportives en toute sécurité intégrant des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel
- UC3 : Mettre en œuvre un cycle de séances d'activités sportives en toute sécurité intégrant des personnes en situation de handicap mental ou psychique



MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription se réalise en ligne
<http://www.creps-reunion.fr>

Le CREPS peut vous aider dans la recherche de financement

CLICK



CREPS de la Réunion - 24 Route Philibert Tsiranana - CS 61115 - 97 495 Sainte-Clotilde - Cedex / Tél. : **0262 94 71 94**

